

Journée Mondiale des Océans : L'APRAPAM et la CAOPA conjuguent les efforts pour une pêche responsable

L'association pour la promotion et la responsabilisation des acteurs de la pêche artisanale maritime (APRAPAM) et la confédération africaine des organisations professionnelles de pêche artisanale (CAOPA) célèbrent la « journée mondiale des océans 2019 », le 13 juin à Mbour, au Sénégal.

Le thème choisi est: *« les Femmes et les Hommes de l'Océan : enjeux et défis pour l'amélioration des conditions de travail et d'existence des femmes dans le secteur de la pêche artisanale ».*

Les deux organisations s'étant engagées à œuvrer pour une pêche durable, visent, à travers le 8^{ème} forum de Mbour, à amener les Etats africains à s'engager résolument pour une gestion durable et transparente des ressources halieutiques, de donner la priorité d'accès à ceux et celles qui contribuent à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations et d'impliquer tant les hommes que les femmes du secteur de la pêche artisanale dans cette gestion.

La célébration de la Journée Mondiale des Océans 2019 dont le thème consacré cette année est « Genre et Océans » est une occasion pour explorer la dimension genre dans les relations de l'humanité avec l'océan, indique un document transmis à notre rédaction.

« Elle constitue une opportunité pour APRAPAM et la CAOPA d'organiser la huitième édition de leur forum sur cette thématique, principalement axé sur les difficiles conditions de vie et de travail des membres des communautés côtières, les femmes en particulier, et des nécessaires actions à prendre par toutes les parties prenantes pour améliorer la situation », ajoute le document.

Ce choix n'est pas fortuit, précisent les organisateurs, car d'une part il correspond à leur orientation stratégique qui s'inscrit dans l'esprit des instruments internationaux qui promeuvent une pêche durable et améliorent les conditions d'existence des communautés de pêche artisanale, et d'autre part les pays côtiers africains se sont engagés pour la mise en œuvre des instruments internationaux qui servent de guide pour améliorer les conditions de travail dans la pêche artisanale.

Parmi ces instruments, on a la « Déclaration Universelle des Droits de l'Homme; l'Agenda 2030 pour le développement durable » ; l'objectif premier de l'OIT qui est de « promouvoir les possibilités pour les femmes et les hommes d'obtenir un travail décent et productif, dans des conditions de liberté, d'égalité, de sécurité et de dignité humaine » ; les Directives Volontaires pour assurer une pêche artisanale durable dans un contexte de sécurité alimentaire et de lutte contre la pauvreté dans ces Principes directeurs ; la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples en son Article 12 sections 1 et 2 »; entre autres.

L'atelier qui se déroulera en deux phases regroupera des femmes membres d'APRAPAM, de la CAOPA et d'autres organisations venues de différents pays et actives dans les différents métiers de la pêche artisanale. Les participants vont échanger d'expériences, passer en revue la problématique de la femme dans le secteur des pêches en général et de la pêche artisanale en particulier.

Aussi, une conférence de presse sera animée afin pour porter à l'attention de l'opinion nationale et internationale, des décideurs des politiques nationales, des organisations internationales les préoccupations et attentes des femmes du secteur de la pêche en vue de leur trouver des solutions idoines.

Mamadou Aliou Diallo